

La campagne présidentielle au risque des deepfakes



Article rédigé par *Marianne*, le 31 mars 2021

Source [Marianne] Cette technologie consiste à bidonner des vidéos en mettant des propos dans la bouche de personnes qui ne les ont jamais prononcés. Elle laisse présager le pire pour les campagnes électorales à venir. Les algorithmes permettant de les détecter peinent encore à voir le jour.

« *La guerre était alors une idée lointaine. Aujourd'hui elle est réalité.* » Emmanuel Macron livre son discours face caméra, devant des drapeaux français et américains. « *Nous avons sorti l'artillerie lourde...* », continue-t-il, avant d'énumérer l'arsenal déployé... Jusqu'à ce que Brigitte Macron ne le rejoigne derrière son bureau. Sans cette intervention surprenante, et en ne prêtant pas attention au logo *French Faker*, en bas à droite de la vidéo diffusée mi-février sur Youtube, l'allocution n'a rien à envier à la réalité.

Il s'agit pourtant d'un deepfake, technologie reposant sur l'intelligence artificielle et permettant de truquer une vidéo. Il est désormais possible de remplacer le visage d'une personne par celui d'une autre, pour lui faire dire ce que l'on souhaite. Et si le faux discours d'Emmanuel Macron était humoristique, d'autres contenus mal intentionnés pourraient voir le jour. Jusqu'à perturber la campagne présidentielle de 2022 ? Nombre de spécialistes en sont persuadés, alors que les outils de détection et la riposte législative font défaut.

Pour le moment, l'usage des deepfakes reste limité en politique. La vidéo la plus largement diffusée reste celle de Barack Obama, en 2018, [partagée par le média BuzzFeed](#). L'ancien président y tient des propos injurieux envers son successeur Donald Trump. Avant de changer de ton pour porter un message préventif: « *C'est un moment dangereux. À l'avenir, nous devons être plus vigilants quant à la confiance que nous accordons à Internet* ». « *Pour l'instant, les exemples connus ont surtout servi à alerter sur l'impact énorme que pourraient avoir les deepfakes* », explique Boris Jamet-Fournier, conseiller ministériel en charge du numérique sous François Hollande et actuellement conseiller de Paris.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)